

Avec le Plan Énergie Territoire, La Gacilly prépare l'avenir

Émanation locale du plan climat national, le « Plan énergie territoire pour notre habitat », intitulé PlanET 2030 de la communauté de communes de la Gacilly vise à réduire la consommation énergétique du territoire. Un site Internet a été lancé en septembre et une ambassadrice de la transition énergétique a été recrutée.

Un plan climat énergie territorial est désormais obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Il découle du [plan climat national](#) et des lois Grenelle. « Un plan climat énergie territorial est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités », explique le site de l'Ademe.



C'est dans ce cadre que la communauté de communes du Pays de la Gacilly a lancé, en septembre 2016, son « Plan énergie

territoire pour notre habitat », intitulé PlanET 2030. Un site Internet – planet2030.bzh – a été mis en place et une ambassadrice de la transition énergétique, Claire Toulet, a été embauché.

Le premier objectif de ce programme est d'économiser 25 000 mégawatts sur l'ensemble du territoire d'ici 2030. « PlanET 2030 est là pour vous donner de l'information, pour vous aider à prioriser vos travaux et vous mettre en contact avec nos artisans locaux », explique le site Internet du plan énergie territoire.

Des aides et des financements

Sur le site Internet, on peut aussi calculer sa consommation énergétique, apprendre à moins consommer et à mieux chauffer son logement... Il vise également à mettre en avant les solutions et les réalisations mises en place par les habitants. Enfin, un accompagnement est possible pour obtenir des aides et des financements pour des travaux de rénovation.

Le territoire de la Gacilly est particulièrement confronté à cette problématique de rénovation énergétique puisque l'habitat y est majoritairement ancien (avant 1975) et mal isolé – 50% des habitations sont classés G (plus mauvais classement) par le diagnostic de performance énergétique.

Des programmes comme celui-ci sont la première étape d'une transition énergétique réussie. C'est pour cela qu'il est important que tout le monde y participe.

Pour aller plus loin

www.planet2030.bzh